



Tournoi départemental Benjamin Simple femme et homme (espoir et promotion) à Montfort (35) dimanche 29 novembre 2009

Règlement intérieur

- 1 - Le Comité d'organisation du tournoi prendra en compte les articles du « Règlement des Tournois Départementaux Jeunes 2009-2010 » pour les points non évoqués ci-dessous.
- 2 - La fiche d'inscription devra être correctement remplie.
- 3 - Aucune réclamation ne sera acceptée si cette fiche est mal remplie.
- 4 - Tout joueur devra présenter sa licence le jour du tournoi. A défaut, il présentera une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club sinon par un dirigeant.
- 5 - Tout joueur absent le jour du tournoi et qui n'aura pas prévenu le club organisateur au plus tard le samedi 28 novembre à 12h sera déclaré comme forfait. Les droits d'inscription resteront acquis au club. Il devra se justifier par écrit auprès du Comité Départemental dans les 5 jours.
- 6 - Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4, avec 2 sortants par poule, puis élimination directe en tableau final.
- 7 - Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance par rapport à l'échéancier du tournoi.
- 8 - Tout joueur non présent sur le terrain 2 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 9 - Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match.
- 10 - Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer le match annoncé ainsi que leur coach respectif et l'arbitre.
- 11 - Les joueurs auront le droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match est annoncé.
- 12 - Les matchs seront arbitrés par les joueurs appelés au micro. L'arbitre devra être debout dans l'axe du filet et, lui seul décidera de la validité des points.
- 13 - Tout joueur ayant un comportement non sportif sera sanctionné, voir disqualifié.
- 14 - Les volants type Yonex Mavis 300 seront à votre disposition pour l'échauffement et les matches. Les volants plume seront à la charge des joueurs.
- 15 - Tout volant touchant une infrastructure de la salle liée au plafond sera compté faute dans l'échange et let pour le premier service.
- 16 - Le tournoi se déroulera en match de 21 points en 2 sets gagnants.
- 17 - Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.Ba. est exigée sur les terrains.
- 18 - Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 19 - Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum.
- 20 - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 21 - Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 22 - Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 23 - Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
- 24 - Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au juge-arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- 25 - Il est interdit de fumer dans la salle.
- 26 - Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 27 - Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

N° d'autorisation : 09/10-SB35-20

Juge-Arbitre : Fabrice DROUET